



Mairie de Rannée
4 avenue de l'Ardenne
35130 RANNEE

tél. : 02.99.96.23.34
mairie@rannee.com

CONTRAT DE PARTICIPATION
au dispositif "CHANTIERS A CARACTERE EDUCATIF"
pour les mineurs

entre la commune de Rannée (Ille-et-Vilaine) représentée par Madame Karine MOREL,
Maire et(Prénom et Nom)
domicilié(e) à Rannée.....(adresse)

Ce contrat est un engagement de votre part mais également de la part de l'encadrant du dispositif à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées. Lisez-le attentivement avant de le signer.

Concernant la ponctualité

- ☐ J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne sera pas acceptée à y participer.
- ☐ Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

Concernant la périodicité de l'activité

- ☐ L'activité « *Chantiers à caractère éducatif* » se déroule pendant les vacances scolaires sur un temps de trois heures.
- ☐ Chaque année je peux participer au maximum à trente demi-journées d'activités.

Concernant la réalisation des chantiers

- ☐ Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des chantiers qui me sont confiés.
- ☐ Etant indemnisé pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les chantiers. En conséquence, les téléphones portables devront à minima être placés sur répondeur.

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers

- ☐ Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- ☐ Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.

- ☐ Je reste poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles je travaille mais également envers les autres participants au chantier.
- ☐ Durant mon travail, je ne gêne pas les résidents des habitations auprès desquelles j'interviens.
- ☐ Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je lave et range le matériel à l'issue du chantier.
- ☐ Je le remets à l'encadrant à la fin du chantier.

Sanctions appliquées entraînées par le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus :

- ☐ Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « *Chantiers à caractère éducatif* ».
- ☐ Non-indemnisation du chantier pour lequel les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

Indemnisation du chantier

- ☐ Toute réalisation satisfaisante d'un chantier entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15 € par chantier (durée : 3 heures).
- ☐ J'autorise la mairie à virer l'indemnité sur mon compte bancaire.
- ☐ J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à Rannée, en deux exemplaires le/...../.....

***Prénom, Nom et
signature d'un encadrant élu :***

.....

***Prénom, Nom et
signature du participant,
précédée de la mention
"Lu et approuvé" :***

.....

RGPD : Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la commune de RANNÉE, dont le maire est responsable de traitement. Ces données sont nécessaires **pour l'organisation des actions « Chantiers à caractère éducatif » de la mairie (échanges divers, planning et paiement)**. La base légale du traitement est le **contrat**.

Les données collectées sont communiquées aux **agents des services administratif et technique ainsi qu'aux agents de la trésorerie**.

Les données sont conservées 3 ans puis détruites.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation du traitement ou vous opposer au traitement de vos données en vous adressant à la Mairie de RANNÉE. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.